

PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT 2022-2023

3^E ANNÉE DU PRIMAIRE

		1 ^{ère} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
CONTENUS D'APPRENTISSAGE	Représentations stéréotypées de la féminité et de la masculinité dans l'entourage et dans l'univers social et médiatique	X		
	Liens entre les stéréotypes sexuels et le développement de son identité sexuelle		X	
	Reconnaissance des différentes formes d'agression sexuelle			X
	Développement de sa capacité à appliquer des règles de sécurité pour éviter une situation à risque ou faire cesser une situation.			X
	Prise de conscience des différentes facettes de la sexualité		X	

COMMENTAIRES

Les élèves recevront de 5 à 15 heures d'éducation à la sexualité pendant l'année scolaire. Ces apprentissages viseront les élèves de 1^{ère} année jusqu'à la 6^e année du primaire. Pour ceux du préscolaire, le programme est facultatif. Cette planification a été approuvée par le conseil d'établissement le 19 octobre 2022.

Marie-Pierre Nolet, direction